



Conseil des AFFAIRES GÉNÉRALES

Mardi 16 mai à Bruxelles

Le Conseil, dont les travaux débiteront à 10 h 00, entamera la préparation de la réunion du **Conseil européen des 22 et 23 juin 2017**. Il évaluera également la **mise en œuvre des précédentes conclusions du Conseil européen**.

La Commission informera ensuite le Conseil de la suite qu'elle entend donner à son ***Livre blanc sur l'avenir de l'Europe***.

Sous le point "divers", la Commission informera le Conseil de la situation relative à **l'État de droit en Pologne**. La délégation tchèque soulèvera la question de la nouvelle approche de la Commission concernant le **projet pilote de l'UE sur l'action répressive de l'UE**.

Sans débat, le Conseil adoptera:

- un règlement visant à rendre les fonds monétaires plus résistants aux chocs financiers;
- un règlement visant à réduire les obligations administratives liées aux prospectus pour l'émission et l'offre de valeurs mobilières sur les marchés des capitaux européens.

La présidence tiendra une conférence de presse à l'issue de la session (vers 12 h 30).

* * *

Les conférences de presse et manifestations publiques peuvent être suivies par transmission vidéo à l'adresse suivante: <http://video.consilium.europa.eu/en/webcasts>

La transmission vidéo, téléchargeable en qualité "diffusion" (MPEG 4), et la photothèque sont accessibles à l'adresse suivante: <https://tvnewsroom.consilium.europa.eu/permalink/93931>

¹ La présente note a été élaborée sous la responsabilité du service de presse.

Conseil européen de juin

Le Conseil examinera un projet d'ordre du jour annoté ([8790/17](#)) en vue de la réunion du Conseil européen qui se tiendra les 22 et 23 juin 2017.

Le Conseil européen axera ses travaux sur les thèmes suivants:

- migrations: le Conseil européen fera le point sur les travaux en cours sur les quatre principaux axes d'action: 1) la route de la Méditerranée centrale, notamment le cadre de partenariat; 2) la route de la Méditerranée orientale, notamment la déclaration UE-Turquie; 3) la réforme du régime d'asile européen commun; 4) la lutte contre les causes profondes des migrations;
- sécurité et défense: le Conseil européen examinera les progrès accomplis en vue de renforcer la coopération de l'UE en matière de sécurité extérieure et de défense et il pourrait fournir de nouvelles orientations dans ce domaine d'action. Les dirigeants de l'UE évalueront également les progrès réalisés sur les dossiers relatifs à la sécurité intérieure;
- emploi, croissance et compétitivité: le Conseil européen fera le point sur les progrès accomplis en ce qui concerne la réalisation de l'objectif consistant à parachever d'ici 2018 le marché unique, la stratégie pour un marché unique numérique, le plan d'action pour la mise en place d'une union des marchés des capitaux et l'union de l'énergie;
- relations extérieures: le Conseil européen examinera ce point à la lumière des évolutions les plus récentes.

Le projet d'ordre du jour annoté servira de base au projet de conclusions, qui sera élaboré dans les jours précédant la réunion.

Suivi des précédentes réunions du Conseil européen

La présidence informera les ministres de la mise en œuvre des précédentes conclusions du Conseil européen. Elle leur fera part des progrès accomplis sur les principaux dossiers évoqués dans ces conclusions, ainsi que de l'état d'avancement de ces dossiers.

Livre blanc sur l'avenir de l'Europe

La Commission informera le Conseil de la suite qu'elle entend donner à son Livre blanc sur l'avenir de l'Europe.

Divers

État de droit

La Commission informera le Conseil de la situation relative à l'État de droit en Pologne.

Projet pilote de l'UE sur l'action répressive de l'UE

La délégation tchèque soulèvera la question de la nouvelle approche de la Commission concernant le projet pilote de l'UE sur l'action répressive de l'UE.